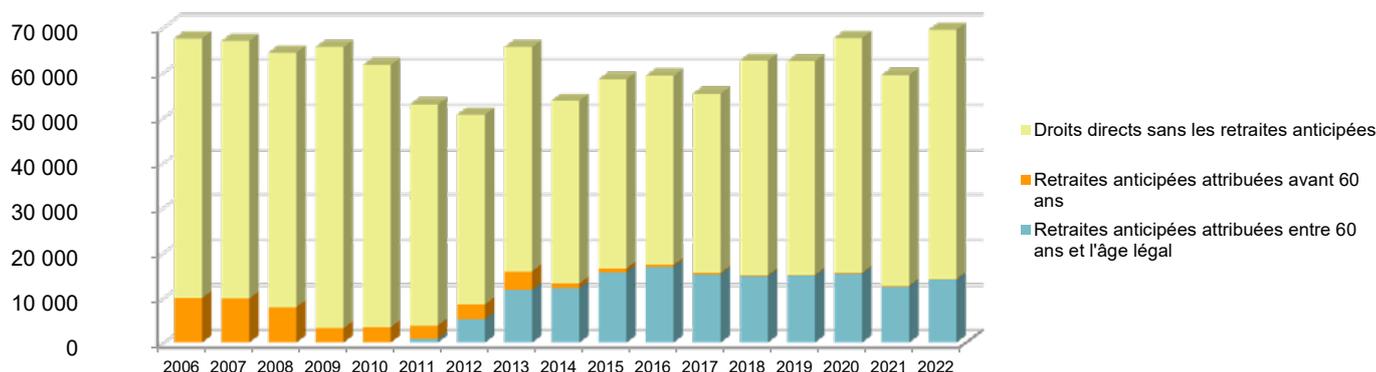


**Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	35 504	51 531	87 035
Droits directs (retraites personnelles)	33 301	36 095	69 396
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 203	15 436	17 639
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	2 342	3 342	5 684

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 908	3 876	14 784
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,5 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,5 ans	74,8 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Pensions à taux réduit	10,7%	13,6%	12,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,8%	18,8%	17,8%

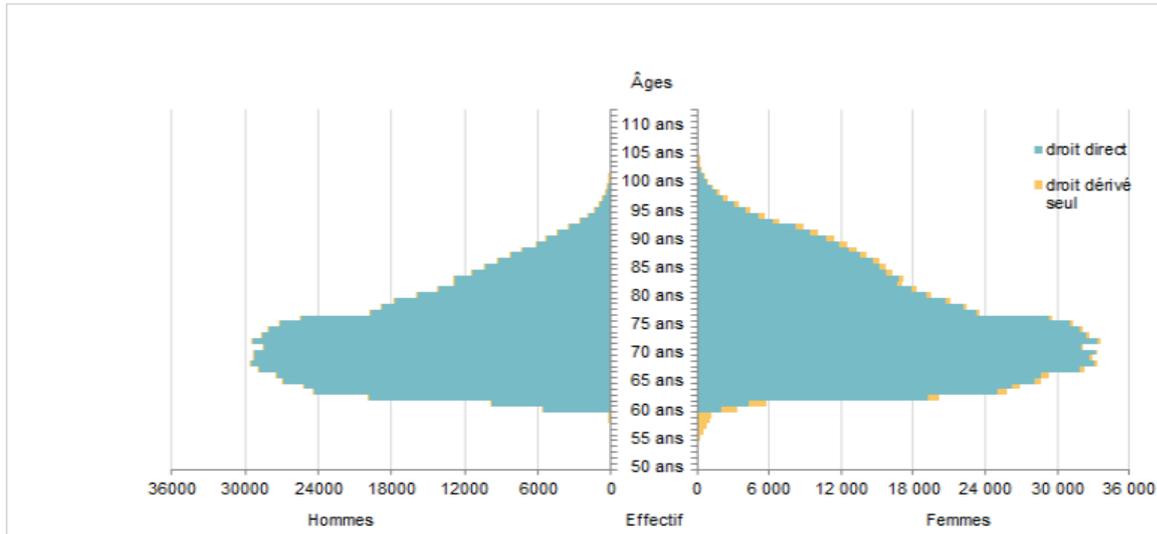
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	610 494	751 831	1 362 325
Retraités percevant un droit direct seul	592 248	546 379	1 138 627
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 923	23 784	25 707
Retraités percevant les deux à la fois	16 323	181 668	197 991
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,3%	3,3%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	151 146	56 639	207 785
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 006 €	762 €	872 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	43,4%	30,9%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

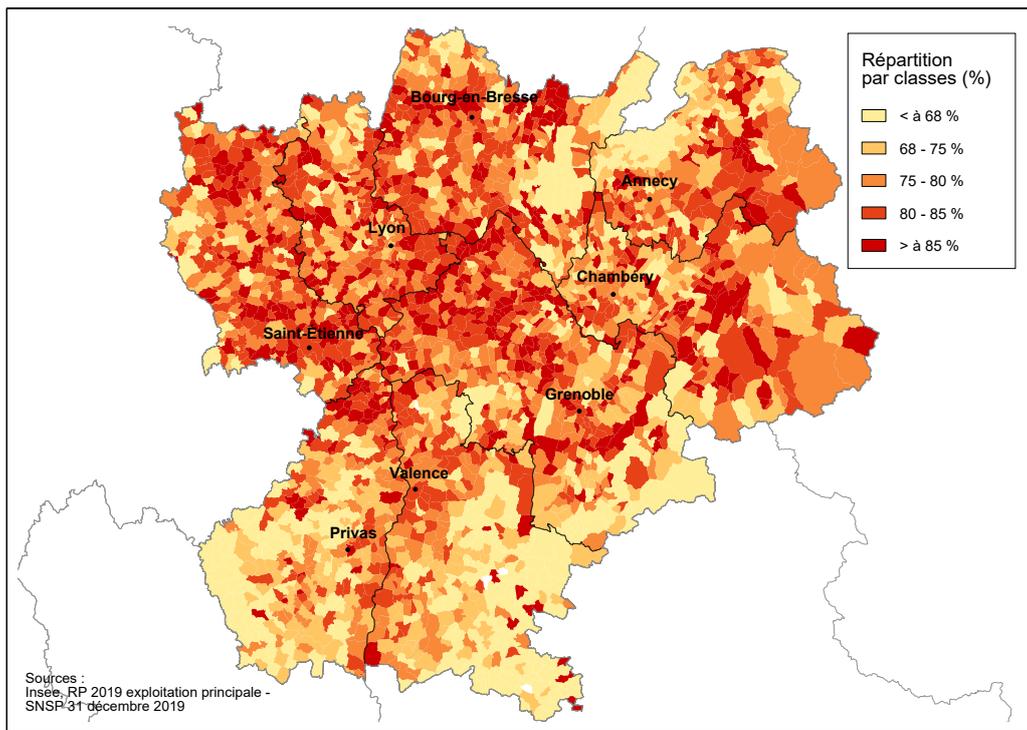
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



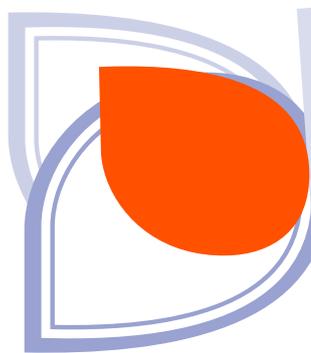
## Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	55 197	64 553	119 750
07 - Ardèche	34 882	42 267	77 149
26 - Drôme	48 851	60 569	109 420
38 - Isère	116 771	136 440	253 211
42 - Loire	78 954	99 698	178 652
69 - Rhône	142 679	183 021	325 700
73 - Savoie	42 611	50 145	92 756
74 - Haute-Savoie	63 347	76 343	139 690
<b>Total Carsat Rhône-Alpes</b>	<b>583 292</b>	<b>713 036</b>	<b>1 296 328</b>
<b>Total hors Carsat Rhône-Alpes</b>	<b>86 981</b>	<b>97 874</b>	<b>184 855</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>670 273</b>	<b>810 910</b>	<b>1 481 183</b>

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee  
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr), [statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.



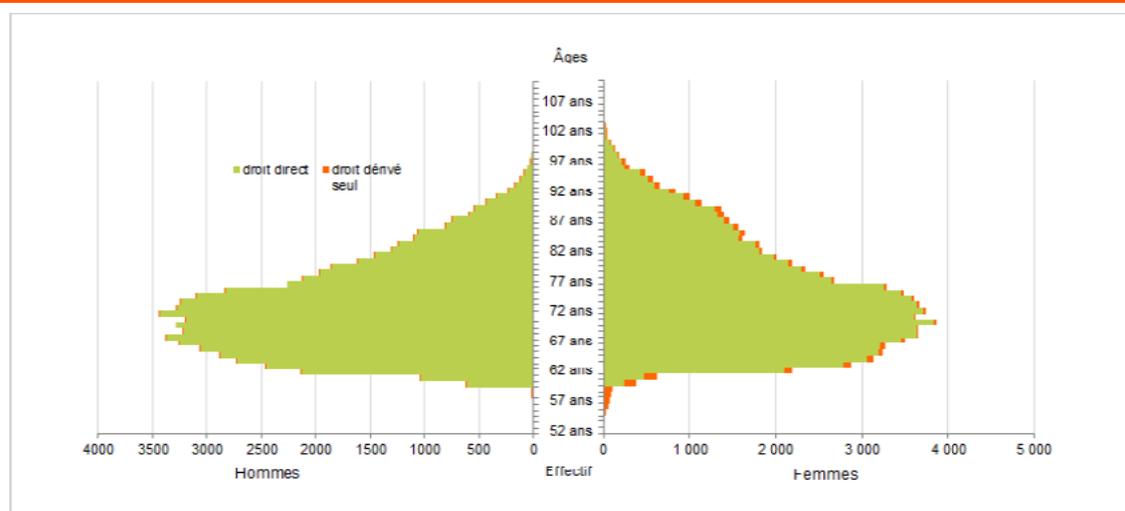


### Retraités résidant dans le département

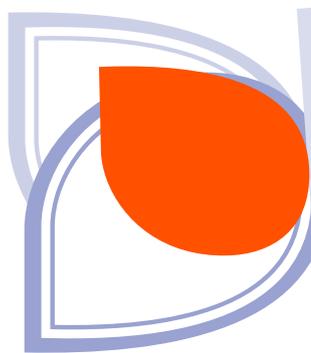
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 984	5 879	9 863
Droits directs (retraites personnelles)	3 806	4 250	8 056
Droits dérivés (retraites de réversion)	178	1 629	1 807
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	173	282	455
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 175	509	1 684
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,0 ans	74,0 ans	74,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	67 394	82 335	149 729
Retraités percevant un droit direct seul	65 972	61 611	127 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	146	2 547	2 693
Retraités percevant les deux à la fois	1 276	18 177	19 453
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,4%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 820	6 450	22 270
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	970 €	737 €	842 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	40,9%	30,1%

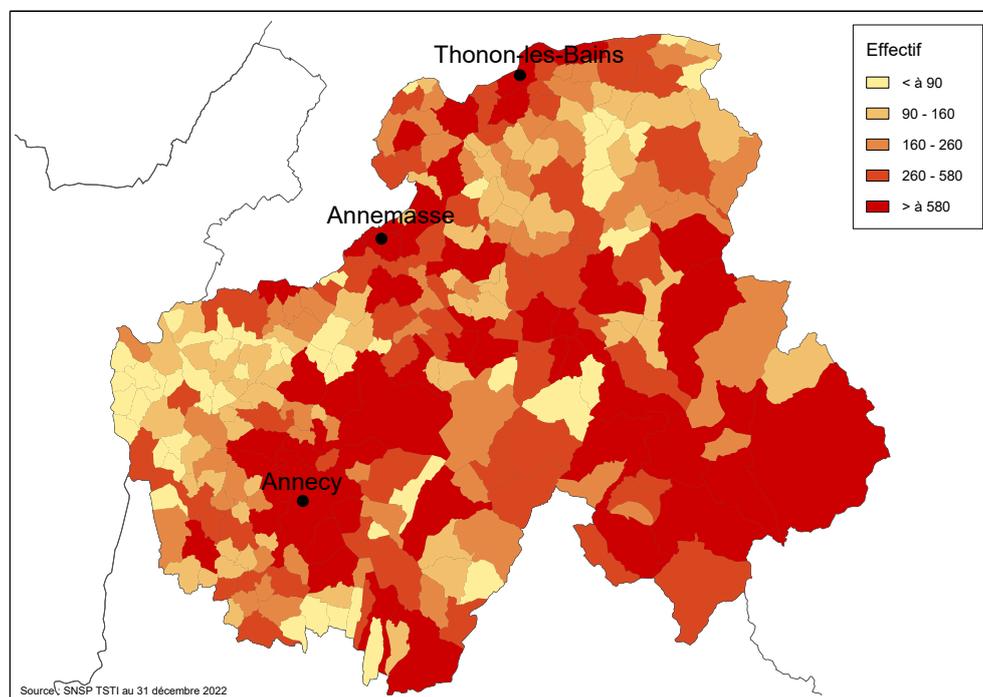
### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



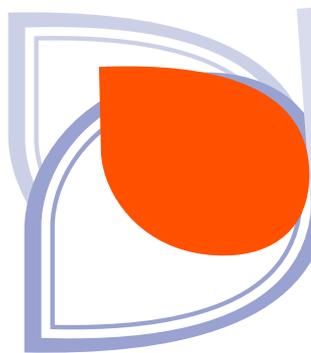
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Annecy</b>			
Nombre total de retraités	11 176	15 776	26 952
Retraités percevant un droit direct seul	10 947	11 643	22 590
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	406	420
Retraités percevant les deux à la fois	215	3 727	3 942
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	2,9%	3,1%
<b>Thonon-les-Bains</b>			
Nombre total de retraités	3 111	4 561	7 672
Retraités percevant un droit direct seul	3 023	3 214	6 237
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	162	168
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 185	1 267
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	3,7%	3,9%
<b>Annemasse</b>			
Nombre total de retraités	1 988	2 875	4 863
Retraités percevant un droit direct seul	1 929	2 034	3 963
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	126	132
Retraités percevant les deux à la fois	53	715	768
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,9%	7,3%	8,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

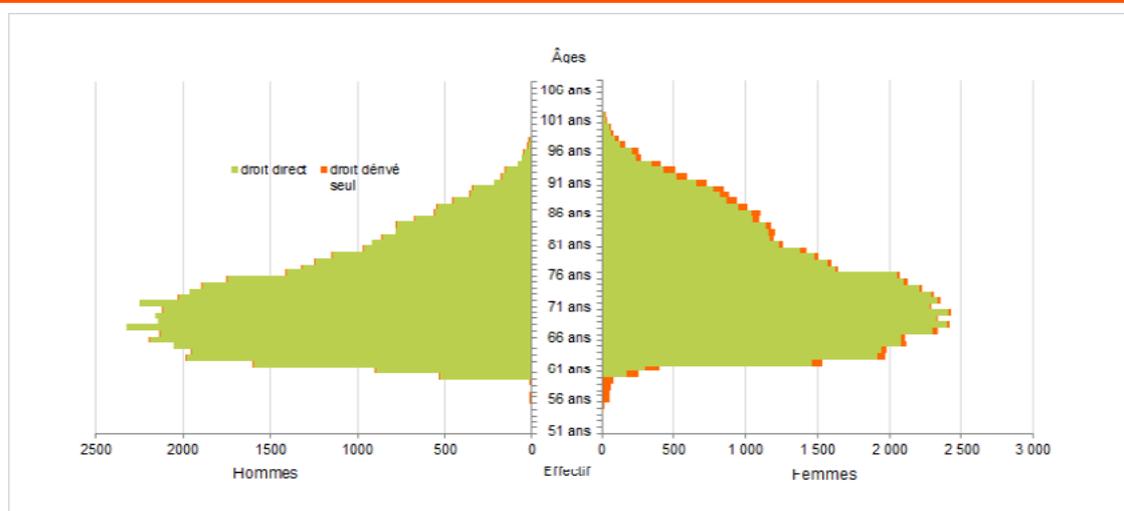


## Retraités résidant dans le département

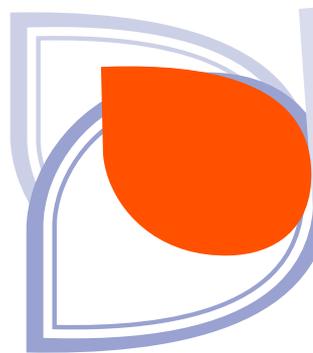
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 657	3 786	6 443
Droits directs (retraites personnelles)	2 539	2 663	5 202
Droits dérivés (retraites de réversion)	118	1 123	1 241
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	128	200	328
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	939	292	1 231
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,2 ans	62,7 ans
Droits dérivés	78,1 ans	74,9 ans	75,2 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	45 131	53 680	98 811
Retraités percevant un droit direct seul	44 124	38 665	82 789
Retraités percevant un droit dérivé seul	82	1 968	2 050
Retraités percevant les deux à la fois	925	13 047	13 972
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,3%	2,7%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 354	3 880	16 234
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	993 €	734 €	852 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,3%	45,0%	31,2%

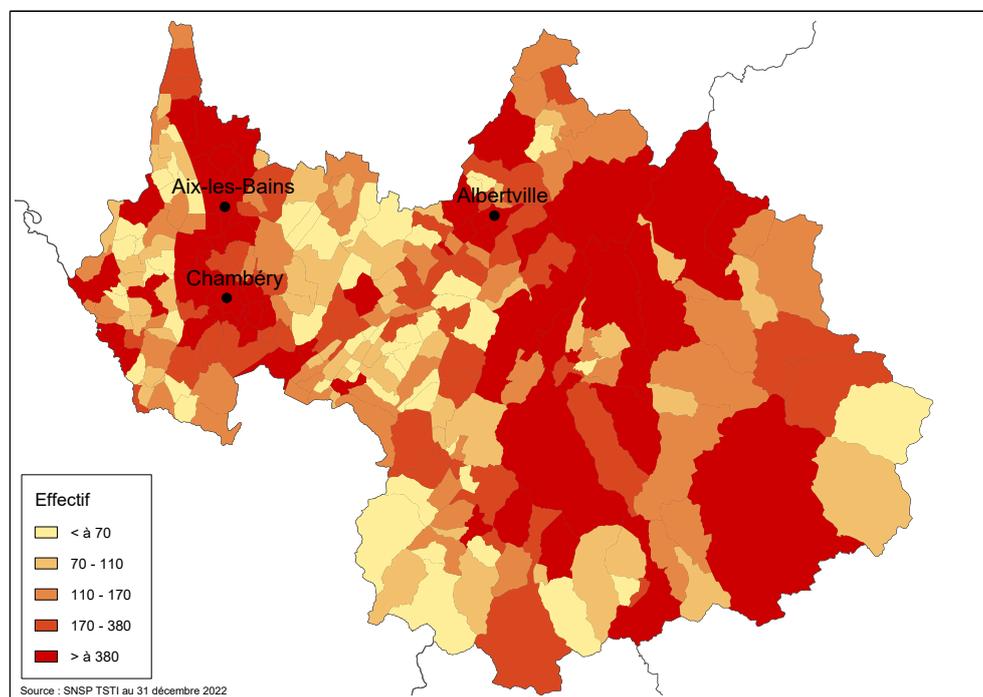
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



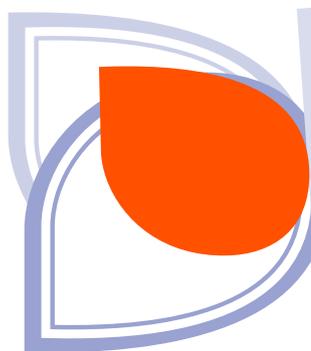
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Chambéry</b>			
Nombre total de retraités	4 841	6 687	11 528
Retraités percevant un droit direct seul	4 704	4 711	9 415
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	267	278
Retraités percevant les deux à la fois	126	1 709	1 835
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,8%	6,6%	7,5%
<b>Aix-les-Bains</b>			
Nombre total de retraités	3 616	5 123	8 739
Retraités percevant un droit direct seul	3 515	3 596	7 111
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	147	153
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 380	1 475
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,0%	3,0%	3,0%
<b>Albertville</b>			
Nombre total de retraités	1 937	2 744	4 681
Retraités percevant un droit direct seul	1 885	1 779	3 664
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	113	116
Retraités percevant les deux à la fois	49	852	901
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,5%	5,0%	4,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

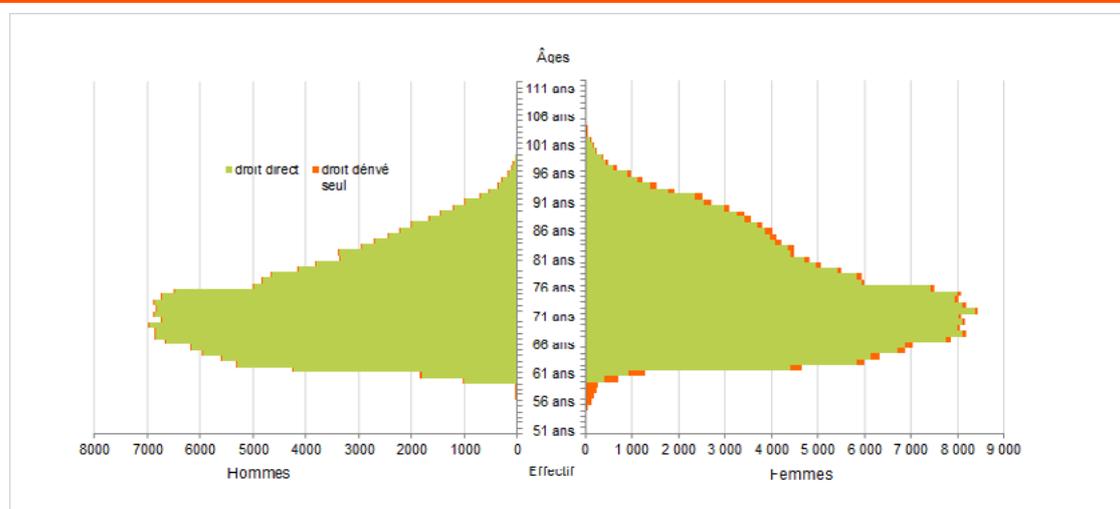


## Retraités résidant dans le département

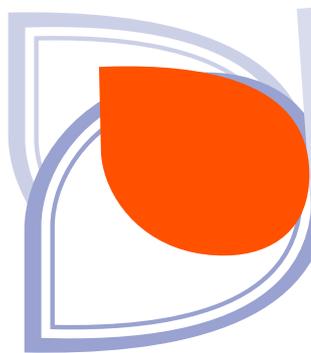
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	8 548	12 486	21 034
Droits directs (retraites personnelles)	8 085	8 904	16 989
Droits dérivés (retraites de réversion)	463	3 582	4 045
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	787	926	1 713
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 107	862	2 969
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,9 ans	63,3 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,8 ans	74,7 ans	75,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	147 181	190 028	337 209
Retraités percevant un droit direct seul	143 294	139 082	282 376
Retraités percevant un droit dérivé seul	358	5 955	6 313
Retraités percevant les deux à la fois	3 529	44 991	48 520
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,6%	3,8%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	29 253	13 266	42 519
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,8 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 057 €	807 €	916 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,6%	38,1%	27,7%

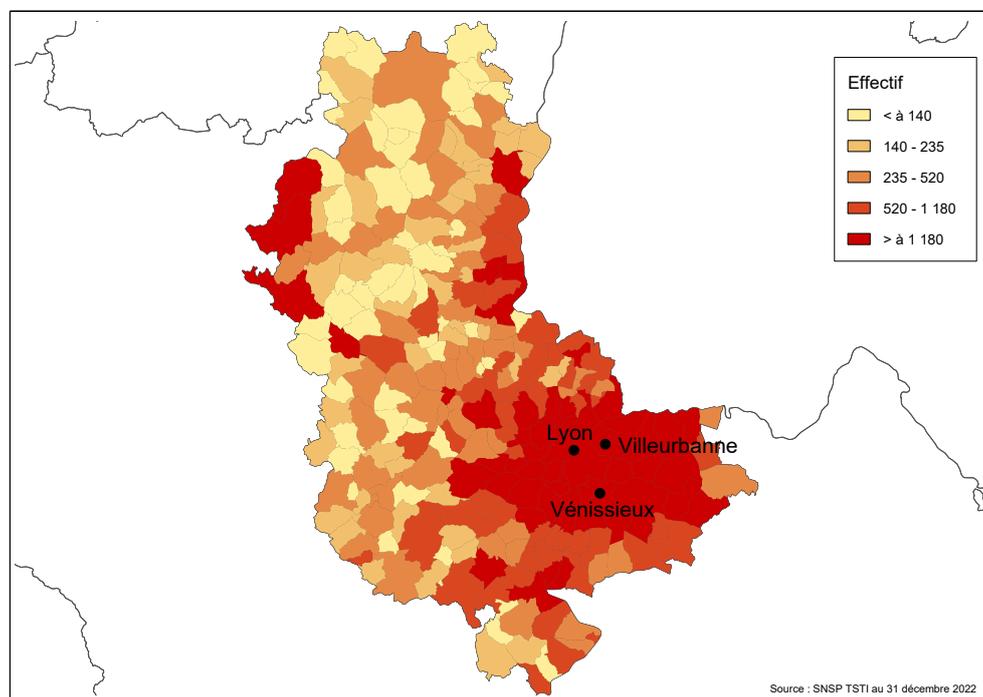
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



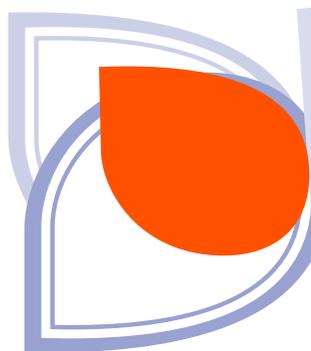
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Lyon</b>			
Nombre total de retraités	31 749	44 904	76 653
Retraités percevant un droit direct seul	31 073	33 676	64 749
Retraités percevant un droit dérivé seul	43	1 557	1 600
Retraités percevant les deux à la fois	633	9 671	10 304
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,4%	5,4%	6,2%
<b>Villeurbanne</b>			
Nombre total de retraités	9 615	13 440	23 055
Retraités percevant un droit direct seul	9 316	9 518	18 834
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	411	425
Retraités percevant les deux à la fois	285	3 511	3 796
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,8%	5,9%	7,1%
<b>Vénissieux</b>			
Nombre total de retraités	4 531	5 743	10 274
Retraités percevant un droit direct seul	4 379	3 647	8 026
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	309	315
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 787	1 933
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	11,8%	8,0%	9,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

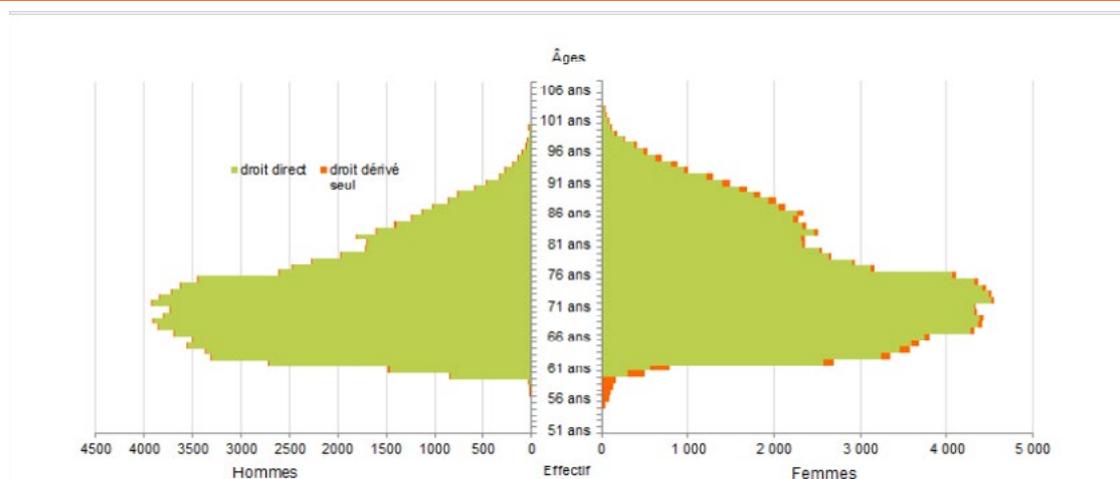


## Retraités résidant dans le département

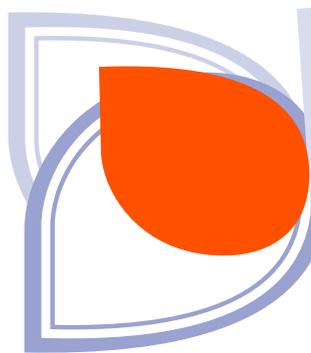
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	4 282	6 736	11 018
Droits directs (retraites personnelles)	3 859	4 432	8 291
Droits dérivés (retraites de réversion)	423	2 304	2 727
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	330	511	841
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 512	471	1 983
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,0 ans	75,3 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	81 201	103 028	184 229
Retraités percevant un droit direct seul	77 832	71 515	149 347
Retraités percevant un droit dérivé seul	333	3 104	3 437
Retraités percevant les deux à la fois	3 036	28 409	31 445
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,4%	3,5%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 368	7 945	31 313
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,7 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	978 €	759 €	855 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,1%	51,5%	36,6%

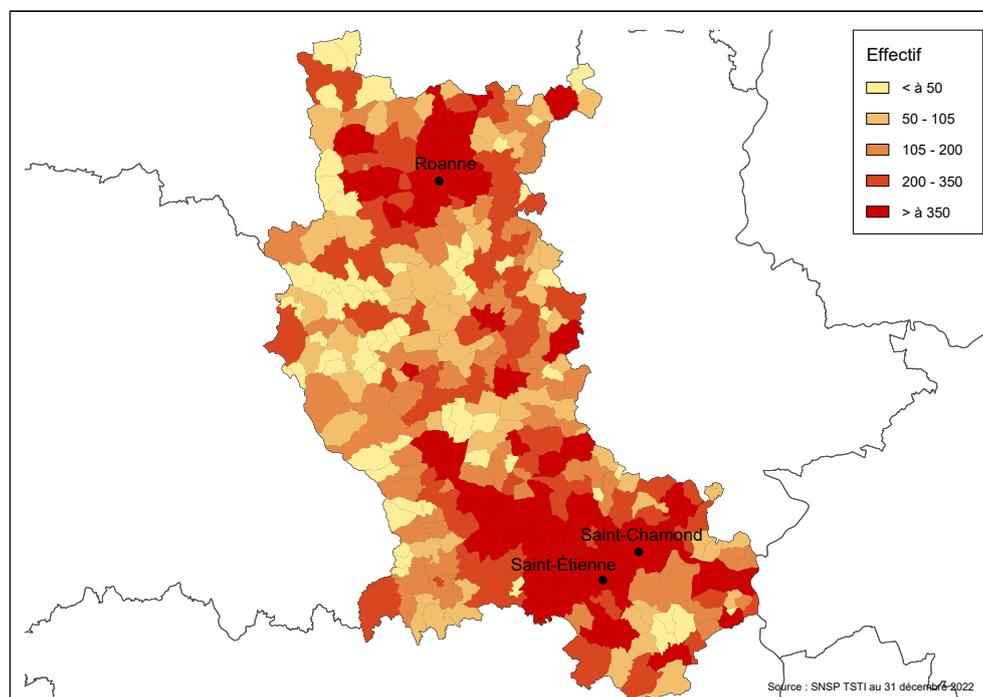
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



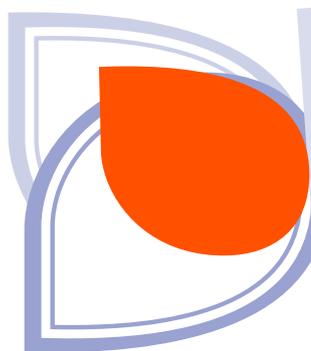
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Saint-Étienne</b>			
Nombre total de retraités	15 237	21 493	36 730
Retraités percevant un droit direct seul	14 629	14 274	28 903
Retraités percevant un droit dérivé seul	29	832	861
Retraités percevant les deux à la fois	579	6 387	6 966
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,7%	6,4%	7,4%
<b>Roanne</b>			
Nombre total de retraités	3 611	5 816	9 427
Retraités percevant un droit direct seul	3 425	3 798	7 223
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	119	126
Retraités percevant les deux à la fois	179	1 899	2 078
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	4,9%	5,2%
<b>Saint-Chamond</b>			
Nombre total de retraités	3 609	4 800	8 409
Retraités percevant un droit direct seul	3 463	2 998	6 461
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	187	193
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 615	1 755
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,0%	4,6%	4,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

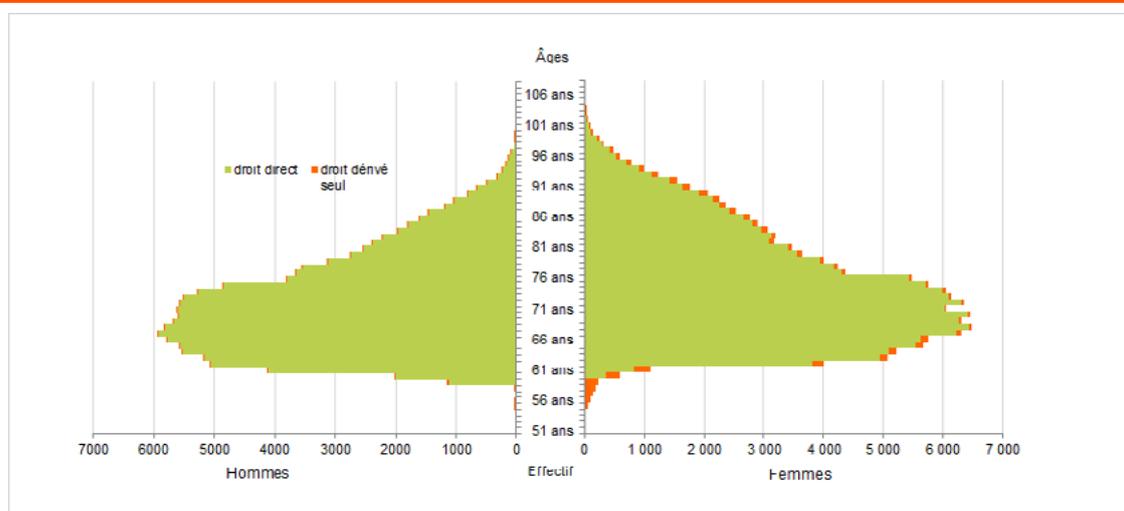


## Retraités résidant dans le département

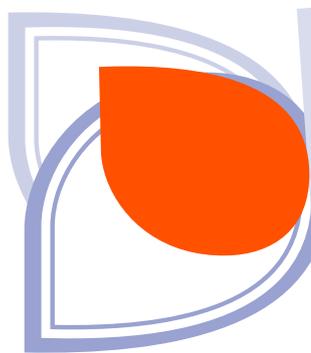
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	7 252	10 170	17 422
Droits directs (retraites personnelles)	6 874	7 205	14 079
Droits dérivés (retraites de réversion)	378	2 965	3 343
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	389	614	1 003
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 296	725	3 021
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,8 ans	74,3 ans	74,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	120 320	141 829	262 149
Retraités percevant un droit direct seul	117 043	103 355	220 398
Retraités percevant un droit dérivé seul	307	4 498	4 805
Retraités percevant les deux à la fois	2 970	33 976	36 946
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,0%	3,2%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	30 802	10 459	41 261
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 050 €	766 €	897 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,8%	42,2%	28,9%

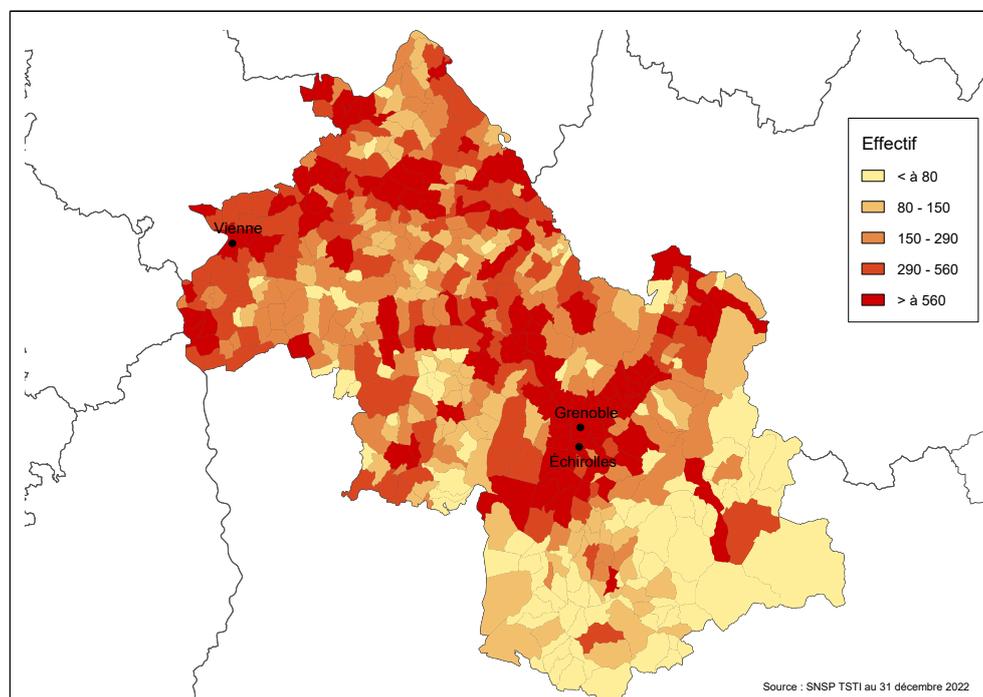
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



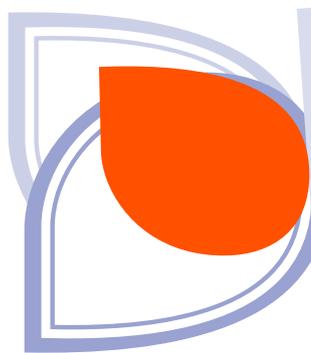
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Grenoble</b>			
Nombre total de retraités	10 347	14 484	24 831
Retraités percevant un droit direct seul	10 076	10 421	20 497
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	555	574
Retraités percevant les deux à la fois	252	3 508	3 760
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,7%	6,7%	8,0%
<b>Échirolles</b>			
Nombre total de retraités	3 282	4 369	7 651
Retraités percevant un droit direct seul	3 202	2 986	6 188
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	180	180
Retraités percevant les deux à la fois	80	1 203	1 283
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,2%	5,6%	6,2%
<b>Vienne</b>			
Nombre total de retraités	2 616	3 543	6 159
Retraités percevant un droit direct seul	2 527	2 402	4 929
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	139	143
Retraités percevant les deux à la fois	85	1 002	1 087
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,0%	6,3%	7,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

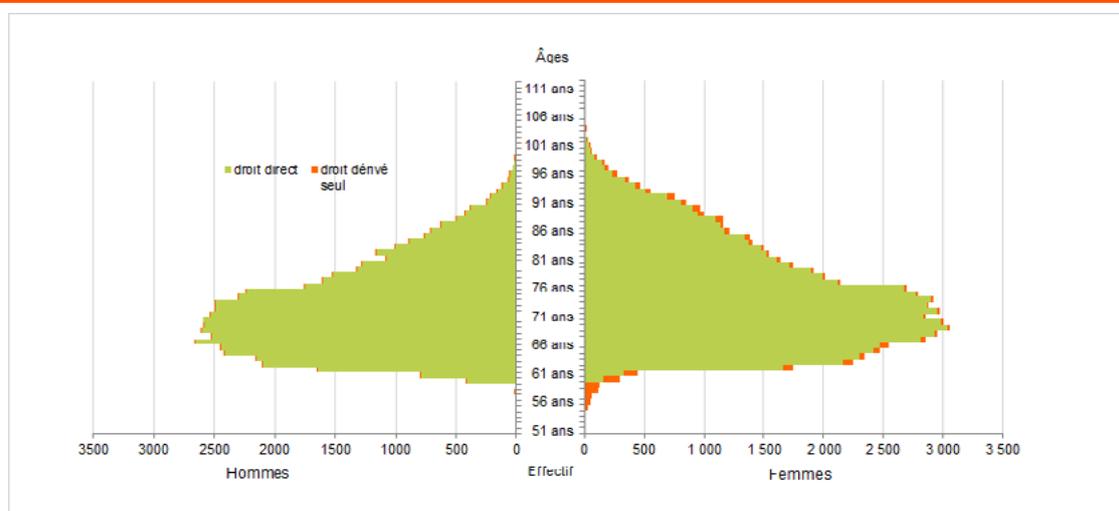


## Retraités résidant dans le département

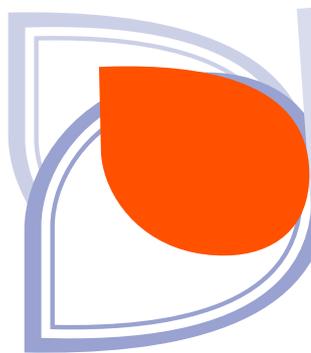
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 098	4 640	7 738
Droits directs (retraites personnelles)	2 878	3 167	6 045
Droits dérivés (retraites de réversion)	220	1 473	1 693
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	223	333	556
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	861	304	1 165
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,5 ans	63,2 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,6 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 042	66 159	119 201
Retraités percevant un droit direct seul	51 107	48 207	99 314
Retraités percevant un droit dérivé seul	259	2 090	2 349
Retraités percevant les deux à la fois	1 676	15 862	17 538
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,6%	3,9%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 426	4 306	16 732
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	946 €	728 €	825 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,7%	47,4%	34,4%

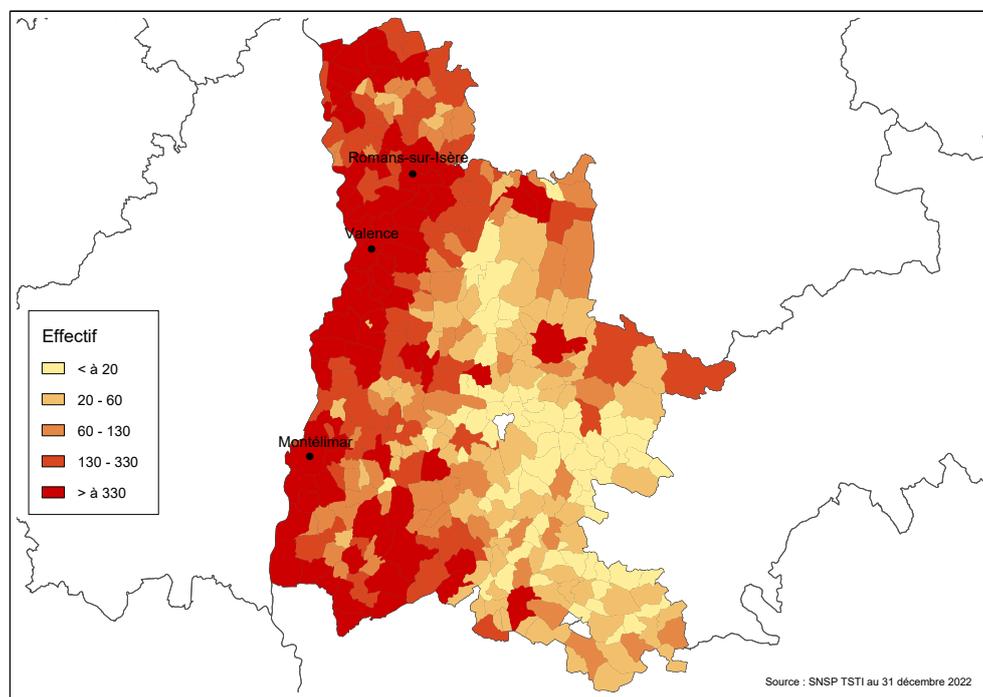
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

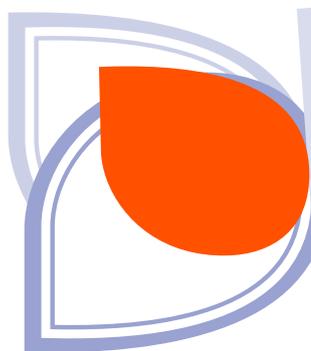
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Valence</b>			
Nombre total de retraités	5 891	8 401	14 292
Retraités percevant un droit direct seul	5 664	5 889	11 553
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	295	311
Retraités percevant les deux à la fois	211	2 217	2 428
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,5%	7,5%	7,9%
<b>Montélimar</b>			
Nombre total de retraités	3 984	5 479	9 463
Retraités percevant un droit direct seul	3 850	3 819	7 669
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	171	178
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 489	1 616
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,7%	5,5%	5,6%
<b>Romans-sur-Isère</b>			
Nombre total de retraités	3 432	4 813	8 245
Retraités percevant un droit direct seul	3 301	3 272	6 573
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	147	152
Retraités percevant les deux à la fois	126	1 394	1 520
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,5%	6,7%	6,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.



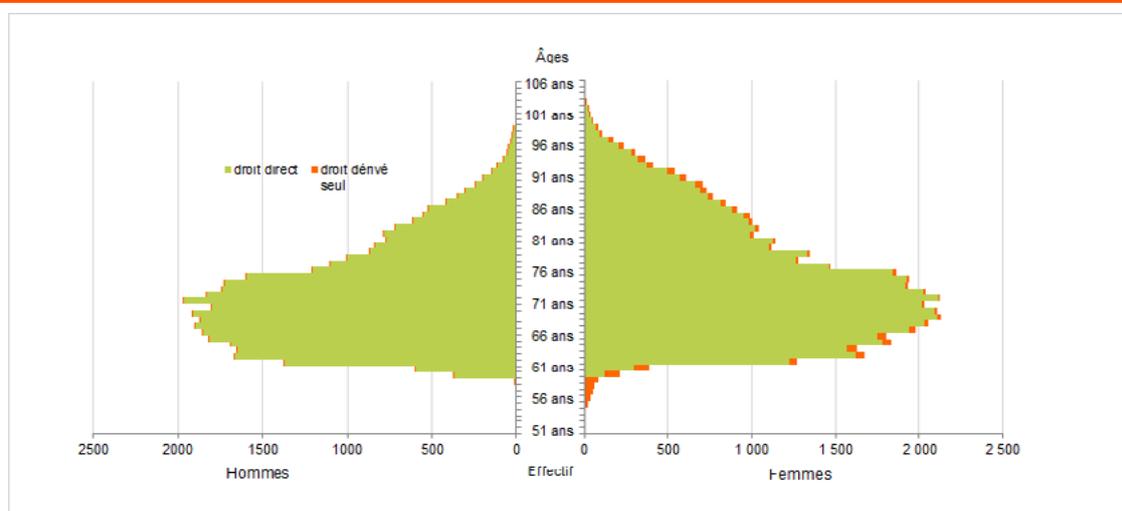


## Retraités résidant dans le département

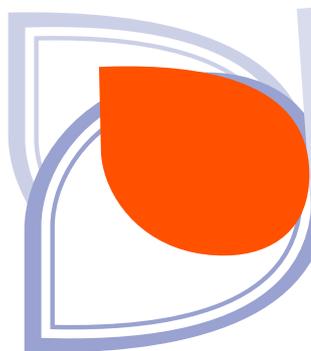
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	2 176	3 162	5 338
Droits directs (retraites personnelles)	1 990	2 150	4 140
Droits dérivés (retraites de réversion)	186	1 012	1 198
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	154	223	377
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	679	228	907
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,1 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,6 ans	74,6 ans	74,9 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 462	46 541	85 003
Retraités percevant un droit direct seul	36 924	33 712	70 636
Retraités percevant un droit dérivé seul	205	1 513	1 718
Retraités percevant les deux à la fois	1 333	11 316	12 649
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,0%	3,4%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 104	3 393	13 497
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	923 €	712 €	808 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	50,9%	37,0%

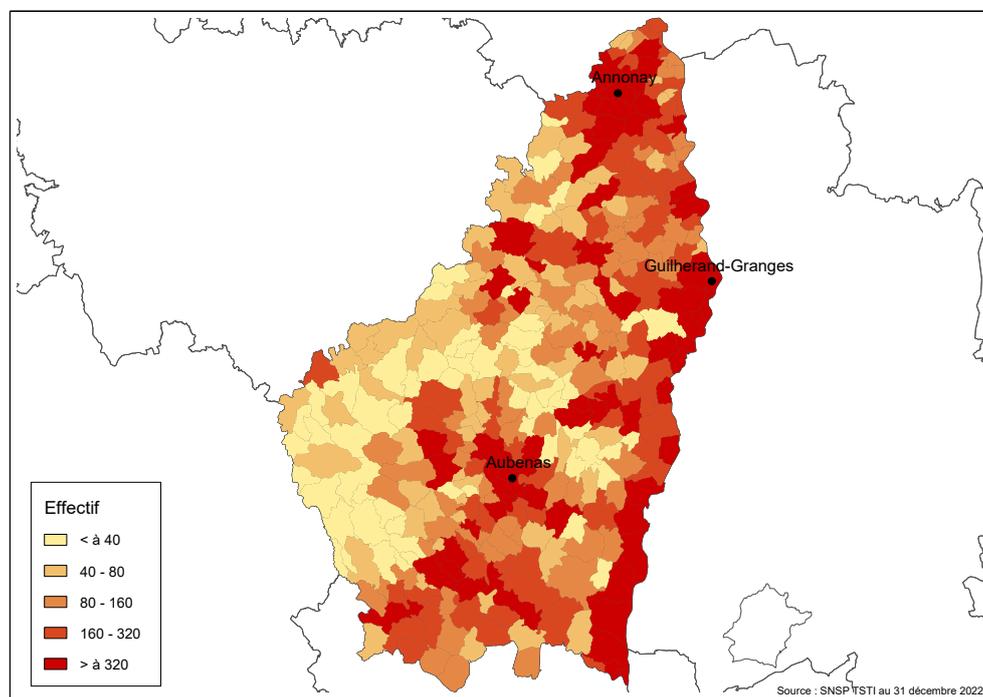
## Pyramide des âges des résidents



1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



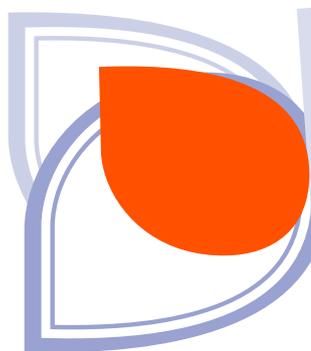
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Annonay</b>			
Nombre total de retraités	1 832	2 509	4 341
Retraités percevant un droit direct seul	1 760	1 653	3 413
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	75	77
Retraités percevant les deux à la fois	70	781	851
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	4,9%	4,6%
<b>Guilherand-Granges</b>			
Nombre total de retraités	1 329	1 934	3 263
Retraités percevant un droit direct seul	1 290	1 411	2 701
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	38	42
Retraités percevant les deux à la fois	35	485	520
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	1,1%	1,9%	1,5%
<b>Aubenas</b>			
Nombre total de retraités	1 242	1 933	3 175
Retraités percevant un droit direct seul	1 192	1 354	2 546
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	67	72
Retraités percevant les deux à la fois	45	512	557
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,1%	5,9%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

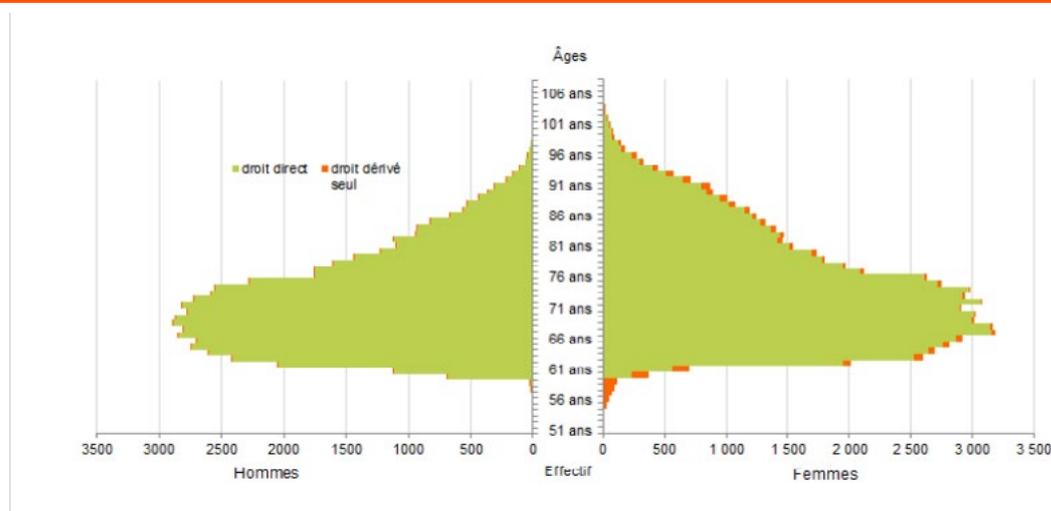


## Retraités résidant dans le département

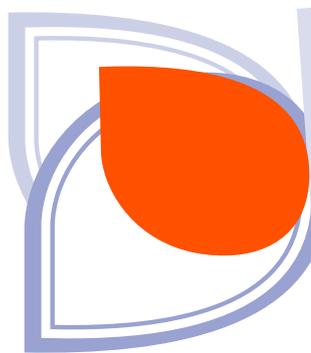
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 507	4 672	8 179
Droits directs (retraites personnelles)	3 270	3 324	6 594
Droits dérivés (retraites de réversion)	237	1 348	1 585
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	158	253	411
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 339	485	1 824
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,6 ans	73,8 ans	74,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	57 763	68 231	125 994
Retraités percevant un droit direct seul	55 952	50 232	106 184
Retraités percevant un droit dérivé seul	233	2 109	2 342
Retraités percevant les deux à la fois	1 578	15 890	17 468
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,2%	2,5%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 019	6 940	23 959
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	987 €	755 €	862 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,8%	41,5%	29,1%

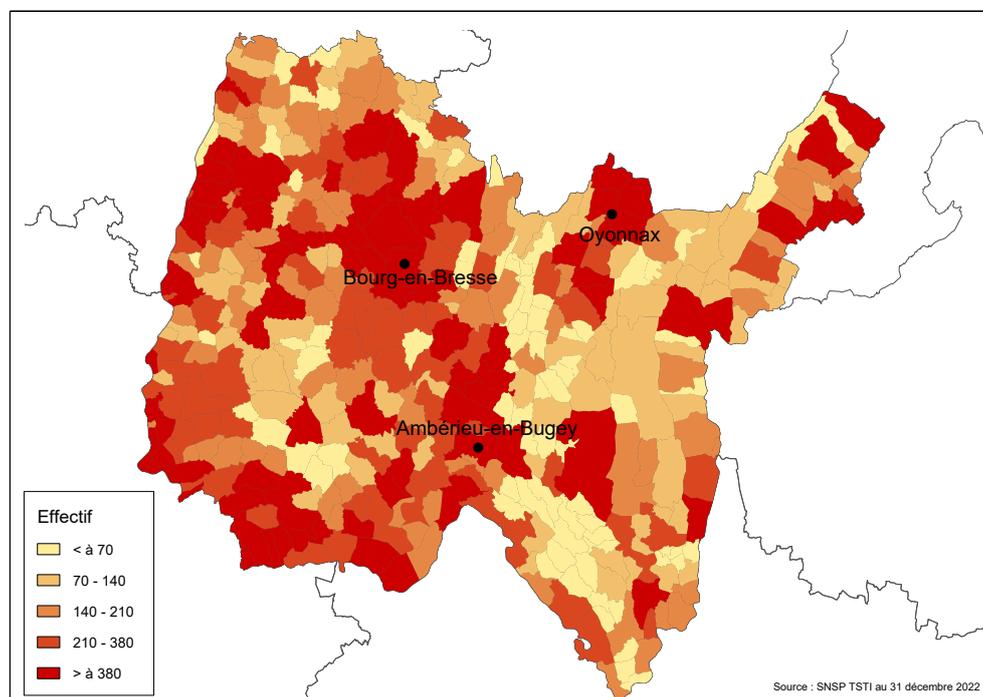
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Bourg-en-Bresse</b>			
Nombre total de retraités	3 952	5 648	9 600
Retraités percevant un droit direct seul	3 788	3 936	7 724
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	210	215
Retraités percevant les deux à la fois	159	1 502	1 661
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,0%	6,0%	6,8%
<b>Oyonnax</b>			
Nombre total de retraités	2 208	2 609	4 817
Retraités percevant un droit direct seul	2 120	1 703	3 823
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	89	91
Retraités percevant les deux à la fois	86	817	903
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,4%	4,1%	5,6%
<b>Ambérieu-en-Bugey</b>			
Nombre total de retraités	1 085	1 534	2 619
Retraités percevant un droit direct seul	1 050	1 056	2 106
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	58	58
Retraités percevant les deux à la fois	35	420	455
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,3%	4,3%	4,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.